

Genappe

Editeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Un mari à
la porte, rue
de Ways

en page 2

Quel sont les
sportifs qui ont
du mérite ?

en page 3

Levez le pied
un geste très
économique !

en page 4

Quand
la fête fait
Boum !

en page 4

Ensemble
on fera plus
de bruit

en page 12

**En recyclant
on se fait
deux fois plus
de plaisir**



page 5

Genappe, ma commune nature

Semaine de l'Environnement du 24 au 30 novembre

Et si mieux consommer faisait la différence ? Du 24 au 30 novembre prochain, la Ville de Genappe organise sa déjà traditionnelle Semaine de l'Environnement. Elle sera, cette année, consacrée à l'éco-consommation. (voir page 5)

ASSOCIATIONS

4^{ème} Marché de Noël à Bousval

Les 14,15 et 16 décembre.

Stands d'artisans locaux, vin chaud, spectacles de magie et de cirque, animations pour les enfants, concerts le vendredi soir, petite restauration dans une grande tente chauffée, méga tartiflette samedi soir et dimanche midi.

Venue du Père Noël samedi vers 17h.

Réservation pour les exposants au Louis Delhaize, sur labousvaloise@gmail.com ou 0477/30.30.83. Coût : 25 € pour le week-end. A disposition: tables et chaises. À emporter : votre décoration, et votre bonne humeur.

Ouverture du marché de Noël samedi de 14h à 23h et dimanche dès 10h30 pour l'apéro (fin prévue vers 19h).

Réservation pour la tartiflette : au Louis Delhaize, sur labousvaloise@gmail.com ou au 0477/30 30 83.

Prix : adulte 13€ - enfant 10€. Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour soutenir nos projets

Bousval c'est génial a.s.b.l.

Ambitions communales en matière de biodiversité

Qu'en pensaient les partis en lice avant les élections ?

À l'occasion des élections communales et en tant qu'association de protection de la nature, Natagora, par le biais de sa régionale Brabant wallon a interrogé les 22 communes de la régionale sur les problématiques liées à la protection de la Nature. Dans le cas de Genappe, elle a fait appel à la collaboration d'Environnement-Dyle, membre local.

Chaque parti politique ou liste électorale qui se présentait au suffrage des électeurs dans le cadre des élections d'octobre 2012, avait une vision de cette problématique dans son programme électoral. Natagora a souhaité en prendre connaissance de manière plus approfondie. Voir leurs réponses à Genappe sur: <http://www.natagora.be/brabantwallon>

En Harmonie Cours de Yoga

La pratique du Yoga permet au corps de retrouver ou de conserver souplesse, force et vitalité, soulage particulièrement les maux de dos, aide au bon fonctionnement de tous les organes, améliore la digestion et la circulation sanguine.

Il s'adresse à tous sans limite d'âge, adapté aux capacités de chacun, sa pratique est progressive, sans compétition.

Cours Lundi, jeudi de 17h45 à 18h45 - de 19h à 20h et de 20h15 à 21h15

Rue des Haies, 5 à Houtain-le-val.

Renseignements

Asbl "Harmonie" 067/77.32.19



L'Ensemble Quartz nous transporte au 18^{ème} siècle

Le deuxième concert de la saison de «Musique à Glabais» aura lieu le dimanche 18 novembre 2012 à 17h dans l'église Saint-Pierre. A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir l'Ensemble Quartz, un ensemble de cinq instruments à vent : flûte, hautbois, clarinette, cor et basson, lesquels seront accompagnés par l'orgue de l'église de Glabais, dans un programme de musique du 18^{ème} siècle.

L'Ensemble Quartz a été créé en 1991 dans le but de réunir

des artistes, tous diplômés de Conservatoires belges et étrangers et finalistes de concours internationaux. La structure de base de cet ensemble est un quintette à vent avec piano qui se produit souvent dans cette configuration mais qui s'associe volontiers à d'autres instruments comme la harpe, le clavecin ou encore la voix chantée ou parlée. A Glabais, ce sera l'orgue qui sera associé à leur prestation. Les musiciens du quintette à vent qui seront présents à

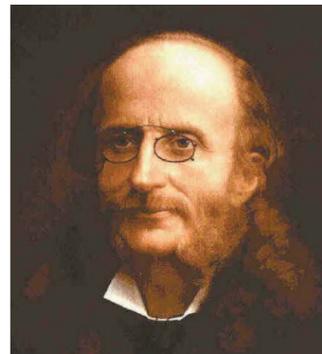
notre concert sont Gérard Noak à la flûte, Thierry Cammaert au hautbois, Mathieu Roskan à la clarinette, Pascal Moreau au cor et Daniel Demoustiez au basson. Ces musiciens se produisent régulièrement soit en solistes soit avec des orchestres, tant sur instruments anciens qu'en musique contemporaine et à ce titre, ils se sont vu confier la création d'un grand nombre d'œuvres de compositeurs d'aujourd'hui. L'Ensemble a participé à plusieurs festivals prestigieux en tant qu'invité. En outre, depuis 2006, l'Ensemble Quartz se produit aussi en formation orchestrale sous le nom de «Quartz and Friends Orchestra». Toutes ces activités lui ont valu des articles élogieux dans la presse.

Nous aurons aussi l'immense joie d'écouter le son harmonieux de l'orgue de notre église qui accompagnera les solistes et qui interviendra également comme instrument soliste.

Il convient de souligner que cet orgue a fait l'objet d'une totale restauration en 2009 par le facteur d'orgue Rudy Jacques dont l'immense travail a abouti

à la réalisation d'un instrument produisant une sonorité éclatante dans tous les registres. Ce travail a d'ailleurs été salué par l'organiste Bernard Focroulle lors d'un concert dans notre église. Pour notre concert du 18 novembre, ce sera l'organiste Yuko Wataya qui s'installera au clavier.

Quant au programme musical qui nous sera offert, il s'agira d'œuvres pour divers instruments à vent et basse continue de compositeurs du 18^{ème} siècle tels que Friedrich Willem Zachow (1663-1712), Antonio Vivaldi (1678-1741), Joseph Haydn (1732-1809), Johan Christian Schickard (1682-1762), Georg Friedrich Haendel (1685-1759), Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) et Michail Glinka (1804-1857). Entre ces œuvres, viendront s'intercaler trois compositions pour orgue seul de Johan Sebastian Bach (1682-1762). Des œuvres connues mais aussi des découvertes exécutées pour notre plaisir par des musiciens de grand talent. Un bon moment en perspective, à déguster sans modération.



Une opérette à la Salle St-Martin

Un mari à la porte

Une opérette de Jacques Offenbach en décembre à la Salle Saint Martin

Mise en scène par Pierrette Laffineuse, cette opérette est proposée par le Théâtre La Lorgnette les 1 et 2 décembre 2012.

Cette troupe, créée il y a un peu plus de quarante ans peut s'enorgueillir d'avoir à son répertoire des pièces de Molière, Marivaux, Goldoni, Cocteau, Anouilh, Tchekov, de Obaldia, Roussin entre autres... et bien sûr les incontournables Feydeau et Labiche. On n'oubliera pas que c'est La Lorgnette qui monta en première mondiale et avant Paris «La fausse malade» de Carlo Goldoni, dans une mise en scène de Nele Paxinou; une réalisation pour laquelle le théâtre obtint le prix Fernand Darding.

On connaît la facilité avec laquelle Offenbach pouvait composer une œuvre. «Un mari à la porte» n'y déroge pas: l'œuvre dans sa totalité fut prête en un peu plus d'une semaine! Offenbach avait cette faculté exceptionnelle de concevoir immédiatement le scénario idéal. Il trouvait l'inspiration au travers des menues aventures de la vie de l'époque. Cette pièce, composée en février 1859 fut représentée pour la première fois sur les planches de son théâtre Les Bouffes Parisiens le 22 juin de la même année.

Les critiques de l'époque qualifièrent la pièce de «... très joli

morceau d'une très vive allure: en même temps spirituelle, fine, élégamment écrite avec beaucoup d'art...»

L'histoire est simple: Suzanne se prépare pour son anniversaire de mariage. Le matin même, son mari Martel n'a pas voulu lui montrer le contenu d'une lettre qu'il venait de recevoir et Suzanne a l'impression qu'il lui cache quelque chose. Elle confie sa tristesse et sa colère à son amie Rosita, une jeune veuve. Suzanne décide de refuser à son mari l'accès de sa chambre. Tout pourrait s'arrêter là sans l'entrée, par la cheminée, de Florestan, compositeur d'opérettes, tombé par hasard en voulant justement échapper à l'huisserie Martel...

Voilà bien une pièce drôle et dense, très bien écrite. Voilà des personnages hauts en couleur. Voilà une musique délicieuse de raffinement digne des plus grandes pièces d'Offenbach (La Vie Parisienne, La Périchole, La Grande-Duchesse de Gerolstein...)... et quand le public sort de la salle après une représentation, les gens rient et ont envie de chanter... certains le faisant de bon cœur

Conférence d'histoire Dîner de chasse.

Le service de santé à l'ère Napoléonienne et son application à la Bataille de Waterloo

Le Pharmacien Lieutenant Colonel Constant Soumoy, retraité habitant Genappe, nous entretiendra du service de santé à l'ère Napoléonienne et son application à la Bataille de Waterloo.

La Bataille de Waterloo fut un véritable carnage. Plancenoit est un charnier, où s'entassent plusieurs milliers de blessés et de mourants. La Belle Alliance est remplie de blessés français...

L'histoire du Service de santé militaire pendant le Premier Empire suscite divers sentiments.

L'admiration s'impose quand on considère tous ces officiers de

santé, chirurgiens et médecins, surtout, qui n'ont jamais cessé de se surpasser pour sauver blessés et malades dans des conditions et des situations souvent effroyables. Ils se sont dévoués parfois jusqu'au sacrifice suprême. La déception, malheureusement, se mêle à la grandeur, parce que l'administration impériale, pourtant si efficace en bien des domaines, n'a pas su donner à ces hommes de l'art les moyens de réaliser ce qu'ils souhaitaient prouver à tout prix: «la conservation des hommes».

Renseignements

Les amis de Bousval
Le 1^{er} décembre à 19h à la Salle communale de Glabais, Avenue Eugène Philippe, 1A.
Repas: 35€ uniquement sur réservation avant le 17 novembre, par virement au compte 068-0397460-78 de l'ASBL « Les Amis de Bousval »
Le paiement vaut réservation par ordre d'arrivée.
Christian Hène: 010/61.21.18
GSM : 0473-291497
christian.hene@skynet.be
info@lesamisdebousval.be

Un festival rock made in Genappe

Place au 3^{ème} Genap'Rock festival ce samedi 17 novembre! Au programme : musiques, découvertes, nouveautés et une

scène dédiée intégralement à Genappe.

Du côté du programme, une fois n'est pas coutume, la cuvée 2012 sera placée sous le signe de l'éclectisme avec dès 15h30 The Pinkertons suivis de The Lazy Lemon, Yapas, Inlandsis, Unleaded 91's, Diane et Rising Sparks.

Dès 22h30, Dave, Oli, Vince et Fab nous emmèneront aux commandes du groupe montan nivellois Ripcode pour terminer la soirée. Vous les avez certainement déjà croisés au Tremplin du Dour Festival, au concours Emergenza ou encore au Père Noël est un Rockeur...

De plus, les groupes s'affrontent autour de deux concours. Le prix du public enverra un groupe au tremplin de l'ouest qui aura lieu à L'Espace 2000 le 2 février 2013. Le groupe récompensé par le jury aura l'honneur de partir un week-end en Angleterre grâce au jumelage Genappien avec Littlethorpe-Narborough, où ils auront l'occasion de se produire sur scène!

Renseignements

Le 17 novembre
Salle St-Martin,
Grand Route, 15 à Genappe
Ouverture des portes : 15h
Entrée : 5€
<http://www.genaprock.be>
contact@genaprock.be



SPORTS

Mérites sportifs 2012 Appel à candidatures

Les clubs et sportifs individuels sont invités à introduire leur candidature accompagnée d'une photo pour le vendredi 30 novembre 2012 au plus tard à l'Hôtel de Ville, Secrétariat communal, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe.

sont invités à se faire connaître.

Renseignement

H. Tubiermont,
Echevin des Sports,
0475/82.05.23
Secrétariat communal
Mme D. Robert 067/79.42.42
Mme G. Gossiaux 067/79.42.41

Pour le Mérite Sportif Individuel:

Chaque groupement sportif ne peut présenter que deux candidatures de sportifs au maximum. Il n'est pas autorisé de candidatures groupées.

Pour le Mérite Sportif Collectif:

Chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble.

Toute personne ou association peut introduire une ou des candidature(s).

Pour rappel:

Les CV de candidature reprendront: nom, prénom, adresse du candidat, lieu et date de naissance, discipline sportive, performances accomplies ainsi qu'une photo.

Les sportifs qui, à titre individuel, évolueraient avec talent, quelle que soit la discipline, et dont nous ignorons l'identité



Le mot du Bourgmestre



Au lendemain des élections communales et au nom de la liste MR-IC qui s'est présentée à vos suffrages, je tiens tout particulièrement à remercier tous les citoyens de l'entité qui nous ont témoigné leur confiance et qui ont choisi de me reconduire dans ma fonction de Bourgmestre.

Les urnes ont parlé, la majorité en place est reconduite et disposera d'une majorité absolue et de deux sièges supplémentaires, soit 16 sur 25. Les 9 sièges restants étant répartis de façon égale entre le CHD Horizon, le PS et ECOLO qui disposent donc de 3 sièges chacun.

L'installation du nouveau conseil communal est prévue en séance publique le 3 décembre à 20h à l'Hôtel de Ville.

Les 16 élus MR-IC sont dans l'ordre, Gérard Couronné, Marianne Janssens, Hector Tubiermont, Etienne Legrand, Carine Messens, Vincent Girboux, Stéphanie Bury-Hauchart, Rembert Vandamme, Kevin Paulus, Angèle Hanssens-Lefevre, Sarah Hermans, Aline Henry-Degroode, Joëlle Remy-Janssens, Sandrine Vandeloise, Christophe Hayet, Renaud Vanpeteghem. Les élus PS sont Jean-François Mitsch, Tiffany Fevery, André Dubois. Les élus de la liste CDH Horizon sont : Benoît Huts, Gérard Bougnart, Yvon Simon. Les élus Ecolo sont Philippe Lorisngol, Sophie Vandeloise, Anne Beghin.

Le Collège communal que j'aurai le plaisir de présider a été constitué de la façon suivante : Bourgmestre : Gérard Couronné, Etienne Legrand 1^{er} Echevin, Hector Tubiermont 2^{ème} Echevin, Marianne Janssens 3^{ème} Echevin, Carine Messens 4^{ème} Echevin, Stéphanie Bury 5^{ème} échevin et Vincent Girboux Président du CPAS. Les compétences de chacun seront précisées dans l'édition de notre journal de décembre.

Dans le cadre de la campagne électorale, nous vous avons présenté notre programme qui fera l'objet d'une déclaration de politique générale que je présenterai au Conseil communal au début de l'année 2013 et qui sera notre référence pour les 6 prochaines années.

A l'aube de cette nouvelle mandature, notre ambition est de relever les défis imposés par une société en crise et de réaliser avec vous notre programme pour que notre belle commune, tout en gardant son caractère rural, garantisse à tous les habitants de l'entité une qualité de vie toujours meilleure.

Gérard Couronné
Bourgmestre



Sophrologie dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements



Services bancaires

Rue de Ways, 51
1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
CBFA: 014169 AcB

S.L.S sprl

SECRÉTARIAT – LOIS SOCIALES

- Calculs des salaires
- Appointements - Émoluments
- Formulaire administratif, social, etc.
- Travail personnalisé

Rue E. François, 11 1474 Ways - Genappe
Tél. : 067/34.17.15 - Fax : 067/63.94.82 - GSM : 0495/19.89.88



EN BREF

Urbanisme

Le ministre régional de l'environnement de l'aménagement du territoire et de la mobilité a décidé par arrêté du 18 octobre 2012 de confirmer la décision de refus de permis unique délivré par le Collège communal en sa séance du 13 juin 2012 à la SPRL FS containers en vue d'implanter et exploiter un centre de regroupement et de tri de déchets inertes à l'avenue des combattants 280 à Bousval.

Les procédures sont en cours afin que les containers et déchets actuellement sur place et amenés sans autorisation aucune soient évacués.

Notre Maison

Changement d'horaire de la permanence sociale

Notre Maison, le gestionnaire des logements sociaux sur l'entité de Genappe nous informe que: les permanences se tiendront les 1^{ers} mercredis du mois de 8h30 à 9h30 au bureau de l'ALE (Espace 2000, 7b - 1470 Genappe).

La dernière permanence de 2012 se tiendra le 5 décembre, il n'y aura pas de permanence en novembre et en janvier. Celles-ci reprendront le 6 février.

Un habitat kangourou ?

Depuis 2010, le service logement de la Ville travaille sur un projet de logement alternatif : un habitat Kangourou ou intergénérationnel. Ce type de logement offre une nouvelle possibilité de développer la mixité générationnelle, car il propose d'accueillir une personne âgée au rez-de-chaussée d'un immeuble et une personne ou un couple plus jeune à l'étage.

Sans relever de la vie communautaire, l'habitat kangourou est plus qu'une simple cohabitation puisqu'il comporte une dimension d'entraide, de coopération et de partage entre les générations. Il permet par exemple à un couple au revenu modeste d'accéder à un logement décent ainsi qu'à une personne âgée de continuer à faire ses propres choix concernant son environnement intime et quotidien.

Le projet pilote initié à Genappe est le fruit d'un partenariat entre la Ville, les acteurs du logement en Brabant wallon et des citoyens intéressés par ce type d'habitat alternatif, un soutien financier de la Province du Brabant wallon et de la Région wallonne via le plan d'ancrage communal 2012-2013. Les travaux auront lieu dans le courant de l'année 2013. A suivre !

Garde médicale

Novembre

18 Dr Dardenne 067/77.35.61
25 Dr Hachez 067/77.35.60

Décembre

02 Dr Duquesne 067/77.29.05
09 Dr Gauthier 067/78.05.06
16 Dr Glibert 067/77.20.01



POLICE

Levez le pied !
Vous avez tout à y gagner !



Campagne de la Région wallonne et action conjointe de votre police locale

En ce mois de novembre 2012, la Région wallonne lance une nouvelle campagne de prévention pour lutter contre la vitesse inadaptée.

Cette campagne répondant pleinement aux objectifs de ses plans d'action, la zone de police Nivelles - Genappe s'inscrit dans cette opération en la complétant par l'approche répressive traditionnelle : contrôles par radar avec ou sans interception.

L'intention de la Région wallonne et de la zone de police est de toucher les usagers qui ont beaucoup trop souvent le pied lourd. Le dernier comptage réalisé récemment par l'IBSR démontre qu'un Belge sur trois enfreint la limite de 90 km/h ! Et malheureusement, sur les autoroutes, c'est carrément 40% des usagers qui les fréquentent qui ne respectent pas le 120 km/h !

Nous vivons dans un monde qui a un rapport particulier au

temps et à la vitesse. Mais au-delà de l'aspect culturel, il faut pouvoir aussi ouvrir les yeux des usagers sur les conséquences des excès de vitesse. Au-delà des plus flagrants que sont les accidents (morts, blessés ou dégâts matériels), il faut également penser à des conséquences incidentes telles que la consommation de carburant.

Malheureusement, pour rappeler ces conséquences aux conducteurs irresponsables, le passage par l'amende est souvent obligatoire.

Cette campagne nous permet de présenter les conséquences qui viennent d'être évoquées, mais également de revenir sur quelques mesures que la zone de police a prises pour prévenir les infractions ou les réprimer.

Les conséquences d'une vitesse inadaptée sont multiples. La vitesse est une des causes principales des accidents de roulage, si pas LA cause. L'autre cause principale est l'alcool

qui induit des comportements irresponsables et... pousse souvent à conduire à une vitesse inadaptée. Ces deux causes peuvent être évitées par tous, si tant est qu'on veuille être un minimum responsable sur la route.

La Région wallonne met en place depuis quelques mois des radars répressifs sur nos autoroutes. En ce qui concerne notre zone, nous n'avons pas encore acquis de radar répressif fixe principalement pour trois raisons. La première est financière, car un tel radar coûte plusieurs dizaines de milliers d'euros. La zone de police a signé l'année passée une convention avec la Région wallonne qui nous permettra d'obtenir une intervention financière dans ce cadre. Cet obstacle risque donc d'être levé prochainement. Malheureusement, un tel radar répressif engendre une forte administration qui nous obligerait à recruter du personnel administratif complémentaire. La volonté de la zone étant avant tout de

mettre des policiers sur le terrain, la priorité n'est donc pas d'engager du personnel administratif. Enfin, cette administration se fait également ressentir auprès des Parquets, qui n'arrivent pas à suivre un tel afflux de procès-verbaux. Voici donc deux obstacles majeurs qui nous empêchent d'acquiescer des radars répressifs fixes. En attendant, notre zone a acquis des radars préventifs, 36 au total pour Nivelles et Genappe, et utilise quasi quotidiennement un radar répressif mobile de dernière génération. Se plaçant sur les axes les plus accidentogènes, ce radar incite les usagers imprudents à modérer leur allure, car les radars sont l'un des moyens les plus efficaces pour diminuer le nombre d'accidents.

Une autre conséquence, souvent négligée, de la vitesse est la consommation de carburant. En ces temps de crise, autant y réfléchir. Plus de 50% de l'énergie requise pour déplacer un véhicule sert à réduire la résistance au vent. Plus vous conduisez rapidement, plus la résistance au vent augmente et l'économie de carburant diminue.

Augmenter votre vitesse moyenne de 100 km/h à 120 km/h fait augmenter votre consommation de carburant d'environ 20%. Alors que réduire votre vitesse de 100 km/h à 90 km/h améliore votre économie de carburant d'environ 10%.

Bien souvent, on se permet des excès de vitesse, histoire de gagner du temps... Or, réduire la vitesse de 130 km/h sur autoroute à 120 km/h sur un parcours de 100 kilomètres ne vous retardera que de 4 minutes, mais apportera une économie de carburant de presque un litre !

Pascal Neyman
Commissaire divisionnaire

PRÉVENTION

Pour que la fête ne tourne pas au drame



Les fêtes de villages, les anniversaires, les réveillons de Noël et de Nouvel An sont des périodes propices à l'utilisation de pétards et de feux d'artifice. Avant d'envisager leur utilisation quelques précisions s'imposent.

Selon l'article 86 du Règlement de Police Administrative: «Le tir de pétard et de pièce d'artifice est interdit sauf autorisation préalable et écrite du Bourgmestre dans le respect des conditions émises par le Service Régional d'Incendie»

Si l'autorisation vous est délivrée, il faut encore être attentif à une série de problèmes. En effet, un pétard, un cerge mer-

veilleux, une fusée et tous autres artifices vendus aux particuliers ne sont pas des jouets ! Ce sont des explosifs qui ne peuvent être mis entre toutes les mains ni utilisés dans n'importe quelles conditions.

Chaque année, la mauvaise manipulation de ces produits provoque des brûlures extrêmement graves aux mains, au visage et sur l'ensemble du corps entraînant des dégâts irréversibles.

Pour que la fête ne tourne pas au cauchemar, quelques règles à observer :

- À la maison, stockez les produits dans un endroit sec, hors de portée des enfants, et dans une enceinte fermée.
- Choisissez un lieu de tir approprié, une zone bien dégagée, plate loin des habitations des véhicules et de tous produits inflammables.
- Veillez à ce que les spectateurs restent à bonne distance du tir.
- Mettez les animaux en lieu sûr.
- Prévoyez de l'eau et un ex-

- fincteur à proximité.
- Protégez vos yeux, ne portez pas de vêtements inflammables.
- N'essayez jamais d'allumer une seconde fois une mèche qui n'a pas fonctionné.
- Pensez aux animaux du voisinage qui risquent de prendre peur et d'adopter un comportement dangereux pour vous et pour eux-mêmes.

Pour en savoir davantage
Et trouver d'autres mesures de

prévention et de sécurité, rendez-vous sur le site web du Service Public Fédéral : <http://economie.fgov.be>

En cas de brûlure grave :

- Appeler immédiatement les secours: former le 100 ou le 112.
- Faites couler abondamment de l'eau propre et fraîche sur les zones brûlées.
- Éviter toute application d'onguents et autres produits du même type.

NOUVEAU
CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS
(Entrée par le parking Beghin)
Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Toutes régions - Jour et Nuit
Salle de réception (120 pers.) - Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.sneessens.be
Tél: 067/79.13.03

Genappe ma commune nature du 24 au 30 novembre



Et si mieux consommer faisait la différence!

Du 24 au 30 novembre prochain, la Ville de Genappe organise sa déjà traditionnelle Semaine de l'Environnement. Elle sera, cette année, consacrée à l'éco-consommation.

L'éco-consommation? C'est quoi? C'est une consommation durable. Mais encore? Une consommation qui prend en compte les aspects sociaux et écologiques. Oui, mais concrètement! C'est être acteur de sa propre consommation et poser des choix notamment lors de ses achats. Comment me direz-vous? Acheter bio, acheter des produits issus du commerce équitable, éviter les produits sur-emballés, favoriser le commerce de proximité...

Les enjeux de la consommation peuvent être traduits à travers les questions suivantes :

- Dans quelles conditions ces produits ont-ils été fabriqués? Des enfants ont-ils travaillé pour les produire?
- Cette marque contribue-t-elle à la sauvegarde de la planète?
- Ce produit est-il nocif pour ma santé?
- D'où viennent ces produits? Quelle est leur origine?
- Ce produit correspond-il vraiment à mes besoins?

Lors de cette semaine spéciale, nous vous éclairerons sur des comportements de «Consom'Acteurs» notamment à travers vos achats. En effet, à travers eux, nous avons le pouvoir d'infléchir le monde dans lequel nous vivons.

Au-delà d'une réflexion menée sur les achats, l'éco-consommation pousse également à réfléchir sur la gestion des déchets issus de cette consommation afin d'en réduire l'impact sur l'environnement.

On le voit, l'éco-consommation est un sujet très vaste dans lequel nous pouvons tous, en tant que consommateurs, nous retrouver. Nous sommes donc tous concernés par cette thématique et surtout, nous sommes tous en mesure d'agir en faveur de celle-ci!

SAMEDI 24 NOVEMBRE A la Sainte Catherine

Distribution d'arbustes de 10 à 12h à l'Espace 2000. En cette année 2012, les haies sont à l'honneur! Belles et courageuses, elles remplissent un nombre important de mission dans la préservation de notre environnement. Faites un geste pour l'environnement et plantez votre haie grâce aux essences qui vous seront offertes. Vous aurez le choix entre deux fagots : celui permettant de constituer une

haie classique (charme, hêtre vert, hêtre pourpre et ligustrum) et celui permettant de constituer une haie vive (noisetier, aubépine, cornouiller sanguin et églantier).

Ceux qui ne seraient pas intéressés par la constitution d'une haie recevront un pied de vigne. Les variétés proposées sont les Muscats d'Alexandrie et les Boskoop Glory.

Nos guides composteurs seront également présents pour vous conseiller sur les techniques de compostage où sur les raisons du démarrage difficile de votre compost.



LUNDI 26 NOVEMBRE À 19H30 Conférence-démonstration sur les produits d'entretien naturels

Les produits d'entretien et/ou de bricolage peuvent constituer une véritable source de pollution tant pour notre santé que pour l'environnement. À travers cette conférence découvrez comment nettoyer autrement. Quels coûts et quels critères de choix? Vous pourrez également



assister à la confection de produits d'entretien naturel.

MERCREDI 28 NOVEMBRE Consommez malin!

En compagnie du réseau Eco-consommation, acquérez un regard averti sur les produits que vous et nous consommons. D'où viennent-ils? Correspondent-ils à mes besoins? Quel conditionnement utiliser pour limiter ma production de déchets et son impact sur l'environnement?

Que vaut-il mieux consommer pour ma santé et pour notre environnement? Vous sillonnerez le super marché et aurez l'opportunité de poser vos questions sur votre mode de consommation et sur les produits qui nous sont proposés.

JEUDI 29 NOVEMBRE Conférence-débat sur l'autosuffisance alimentaire.

Nous vous proposons une conférence-débat sur l'autosuffisance alimentaire sur base de l'expérience de la Ville anglaise de Tod Morden. Cette démarche est entreprise par des habitants qui ont souhaité se relier entre eux par la pratique de la culture locale des fruits et légumes, et le partage de leur récolte. Elle vise à rendre les territoires autosuffisants pour leur alimentation par la production locale dans le partage avec

des pratiques respectueuses de l'environnement¹. Projection d'une dizaine de minutes sur l'expérience de Tod Morden suivie d'un débat sur la faisabilité et l'opportunité d'une telle démarche chez nous.

ET AUSSI

Opération de nettoyage de la Dyle en collaboration avec à l'Uche. Nos cours d'eau ne sont pas de poubelles. Certains ont pourtant tendance à confondre! Nous y remédierons donc en nettoyant la Dyle aux abords du parc à conteneurs de Genappe. Pour participer à cette action, munissez-vous de bottes et de gants. Le rendez-vous sera fixé dans notre toute-boîte.



Les enfants ne seront pas mis de côté :

En effet, la ville offre journée d'animation sur l'éco-consommation à environ 200 élèves de nos écoles tous réseaux confondus. Cette animation cherche à «éduquer durablement» l'enfant par l'engagement personnel : il va plus loin que la sensibilisation ; l'enfant s'aperçoit que son changement de comportement aura un impact durable sur l'environnement et les générations futures.

Chaque participant à l'une de ses activités se verra offrir un cadeau qui vise à impacter notre consommation, une boîte à fruit hermétique.

Faites un geste environnemental et social !

N'envoyez pas à la décharge des encombrants qui peuvent être ré-employés

Depuis bientôt 2 ans, la Ville de Genappe, travaille, dans le cadre de la collecte des encombrants, avec «La Ressourcerie de la Dyle» et permet une collecte à la demande de vos encombrants pour 5€/m³.

Les équipes reprennent les objets qu'ils soient en bon ou en mauvais état.

En outre, ce service permet de recycler au mieux vos encombrants et même de réutiliser une part des objets en bon état. Tout est trié, certains

de vos objets en bon état sont remis en vente pour alimenter deux magasins de seconde main à Genappe et à Ottignies. Venez les visiter, ils sont ouverts à tous.

En pratique, comment faire ?

Téléphonez à l'IBW au 0800/49057 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 L'opérateur du call-center établira avec vous la liste des objets à évacuer et mandatera la Ressourcerie de la Dyle pour vous proposer une date de passage pour la collecte. Le jour prévu, les objets doivent être au rez-de-chaussée. En votre

présence, une équipe embarque le tout dans le camion. Pour connaître la liste des objets repris et non repris consulter le site www.redyle.be

Renseignements
067/68.55.10



La réserve naturelle vous ouvre une nouvelle fois ses portes

Une nouvelle fois, la Ville de Genappe et Environnement-Dyle vous proposent de découvrir les richesses ornithologiques et le havre de biodiversité qu'est le site de l'ancienne sucrerie.

Cet ancien site industriel a été classé pour partie en réserve naturelle en raison notamment d'une présence importante et diversifiée de l'avifaune.

Les bassins constituent un lieu de reproduction, de nidification et de garde-manger pour bon nombre d'espèces d'oiseaux.

Tout au long de cette promenade, vous serez guidés par des ornithologues dont l'œil averti vous permettra d'observer les

différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site.

Deux dates:

Le dimanche 25 novembre de 9h à 11h.

Le dimanche 9 décembre de 9h à 11h.

Consignes :

- Porter des vêtements sombres et des bottes si le temps est humide
- Ne pas emmener votre chien
- Il est recommandé de se munir de jumelles

Réservations

Mme A. Roland - 067/794.272
ou aude.roland@genappe.be
Mme F. Fourny - 067/794.410 ou mfourny@skynet.be



Rentrée littéraire à la bibliothèque

Les livres ont fait leur rentrée à la bibliothèque de Genappe. Voici quelques titres que vous pourrez trouver dans nos rayons.

En section adultes

Barbe bleue d'Amélie Nothomb;
Les lys pourpres de Karin Hann;
Les oubliés de la lande de Fabienne Juhel;
Les désarçonnés de Pascal Quinard;
La petite boutique des rêves de Roopa Farooki;
Kaiken de Jean-Christophe Grangé, etc.

En section jeunesse

La suite de votre série *La guerre des clans, la dernière prophétie* d'Erin Hunter, nous avons également complété vos séries préférées telles que *Geronimo Stilton*, *L'école d'Agate*, *Les animaux de Lou*, etc.
 Et bien sûr, en plus des romans, il y aura des documentaires et des bandes dessinées pour les deux sections! La liste des nouveautés est disponible sur le site Internet de la ville.

Optimiste avant, optimiste aussi après les élections



Merci à nos électeurs : nous sommes désormais capables de travailler bien plus efficacement à la transition écologique de Genappe, avec ses habitants!
 Après une campagne sereine mais dynamique, il est temps pour nous de dire merci à nos électeurs pour la confiance qu'ils nous ont manifestée. Durant toute cette campagne, l'accueil était excellent lorsque nous présentions nos priorités aux citoyens. Ce qui nous donne

confiance dans la volonté des habitants de voir Genappe évoluer vers le statut de commune plus engagée encore sur la voie du développement durable.
 Même si les sensibilités électorales traditionnelles ne font pas forcément basculer la voix de l'électeur en notre faveur, il semble évident que la nécessité de faire évoluer notre commune est désormais acquise, tant par les citoyens que par les élus, tous bords confondus. Les

thèmes de campagne étaient éloquentes à cet égard. En Wallonie et à Bruxelles, le nombre d'élus locaux d'Ecolo augmente de 36%!

Et à l'heure où ces lignes sont écrites, 6 bourgmestres Ecolo prêteront serment dans les semaines qui viennent. Notre parti prend donc ses responsabilités localement, et n'est plus le « challenger » des débuts. Nous avons des compétences, une spécificité, et la population nous reconnaît non plus comme une probable alternative mais bien comme une partie de la solution, dans un environnement national, européen et mondial plus que complexe.

A Genappe, nous avons obtenu un score de 13,4%, le meilleur score depuis 1988. Ce qui nous donne 3 conseillers Ecolo: Sophie Vandeloise, Anne Beghin, et Philippe Lorisignol. Sans oublier un représentant au CPAS, dont nous étions absents lors de la précédente mandature. Nous n'oublions pas cet enjeu, car si la commune est globalement « aisée », de nombreuses familles connaissent hélas de vraies difficultés. Là aussi nous jouerons

pleinement notre rôle. Mais ces avancées ne s'arrêtent pas là. Nos candidats, même non élus, sont motivés, disponibles, et vont travailler main dans la main avec nos conseillers. La vraie nouvelle force d'Ecolo Genappe tient désormais dans un groupe en grande majorité renouvelé de femmes et d'hommes hyper motivés, pluridisciplinaires, enthousiastes, et bien décidés à participer activement à la vie citoyenne. Que la liste du maire soit également félicitée. Indéniablement, elle a emporté l'adhésion. Qu'elle soit assurée de notre regard extérieur pour l'aider à orienter la gestion communale vers plus de citoyenneté et de démocratie. Nous jouerons donc notre rôle dans l'opposition, et ce de manière constructive. Avec optimisme nous relevons le défi du Genappe de demain, et serons auprès de vous et à votre écoute, dès aujourd'hui.

Retrouvez-nous en permanence et communiquez avec nos représentants via notre site : www.genappe.ecolo.be

Philippe Lorisignol,
 Conseiller communal Ecolo

SENIORS

Opérette

Le dimanche 25 novembre

« ROSE DE NOËL » au Waux-Hall de Nivelles à 15h30.

Opérette à grand spectacle de Franz Lehár - Spectacle avec chœurs, ballet et orchestre.

Prix : 27,50 € (entrée, morceau de tarte et café)

Réservation : uniquement chez Angèle Hanssens au 0479.36 70.36.

Distribution des cartes d'entrée : Mercredi 14/11/2012 de 10h à 12h, jeudi 15/11/2012 de 18h à 19h30, au bureau de l'échevin Hector Tubiermont.

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 à Genappe

Programme

Dimanche 11 novembre

9h45: Rassemblement sur la Place de Mercrey et départ en cortège vers l'église de Vieux-Genappe avec l'harmonie «le Renouveau Musical de Genappe».

10h00: Messe solennelle à la mémoire des victimes des deux guerres mondiales avec la participation de la Chorale de Vieux-Genappe et

«le Renouveau Musical de Genappe».

11h00: Cortège vers l'Hôtel de Ville et dépôt de fleurs au monument des victimes de guerre. Allocutions du Bourgmestre, de monsieur Godard, Président du C.A.L. et d'un membre de la F.N.C.

11h45: Vin d'honneur offert par les autorités communales en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.



Grand goûter de Noël du Bourgmestre

Vendredi 28 décembre 2012

Monsieur le Bourgmestre a le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans, au Grand Gouter de Noël avec animation musicale, organisé de 15h à 18h en la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Les inscriptions (bulletin ci-

dessous) sont à adresser à l'Administration communale, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville pour le 22 décembre au plus tard.

Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont

priées de le mentionner sur le bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

Renseignements

Madame N. Couronné
 067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Madame et/ou Monsieur

Rue N°.....

Code postal Ville Tél E-mail

Assistera(ront) au goûter de Noël du vendredi 28 décembre 2012 à l'Espace 2000

Se rendra(ont) par leurs propres moyens

Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile

Noircissez la case correspondante - Merci de remplir le bulletin de façon complète



Institut de beauté & Pédicure médicale

Soins aux huiles essentielles

Esthéticienne et pédicure médicale diplômée

*Soins du visage - Epilations
 Soins du corps - Massage initiatique
 Jambes lourdes - Pressothérapie
 Enveloppements - Hammam
 Pédicure médicale - Banc solaire*

Chemin de Wavre 22
 1470 Bousval
 010/61.19.27

Du lundi au samedi sur rendez-vous

AUDIT / CERTIFICAT ENERGETIQUE

L'audit énergétique agréé par la Région Wallonne bénéficie d'une prime de 360 € et d'une déduction fiscale de 240 €

Yves RENARD:
 GSM: 0471/104.965
 Email: yvesrd@msn.com



ENSEIGNEMENT

En français, en anglais, ou en néerlandais !



Savoir s'exprimer oralement ou par écrit, voilà bien une compétence primordiale.

Cette année, à l'école communale d'Houtain-le-Val, pas mal de nouveautés dans ce domaine. Tout commence chez les bambins de maternelle avec un éveil aux sonorités.

En quoi consiste-t-il ? Les enfants jouent à des petits jeux musicaux pour développer leur

sens du rythme. L'oreille de vos petits est également entraînée par de multiples jeux auditifs (reconnaître des sons, écouter et identifier les bruits de la nature...).

Ensuite, en fonction du choix effectué par leurs parents et dès la troisième maternelle, les élèves apprendront à s'exprimer dans la langue de Vondel ou de Shakespeare à raison d'une ou

de deux heures par semaine suivant leur âge. L'anglais en deuxième langue dès la troisième maternelle est une opportunité qui a séduit assez bien de parents d'élèves.

Bien entendu, il ne faut pas délaissier l'apprentissage du français, notre langue maternelle. Voilà pourquoi, cette année, en plus des cours journaliers, nous avons organisé des ateliers français. Les élèves de 5 à 8 ans sont répartis dans différents groupes où diverses activités leur sont proposées : vivre les mouvements de l'écriture avec le corps, découvrir les différentes écritures utilisées dans le monde, création d'un livre... Pour les 8-12 ans, découvrir que l'on peut jouer avec les mots, rédiger un conte, créer une BD, laisser place à l'imaginaire, toutes ces activités permettent aux enfants d'améliorer leur expression orale, écrite, mais aussi de développer leur créativité...

<http://ecolehoutainleval.over-blog.net>



Etat civil

Naissances

BLAIMONT Abbygaëlle d'Houtain-le-Val

CHEBAB Mathéo de Vieux-Genappe

DUSART Eliot de Vieux-Genappe

FONTAINE Océane de Loupoigne

LAGNEAUX Eloïse de Genappe

PAERMENTIER Margo d'Houtain-le-Val

SAFARI Shayan de Genappe

Mariages

KÜNG Bernard et DRUGMAND Ghislaine de Bousval

ERTVELDT Jacques et POELAERT Sophie de Baisy-Thy

MALOENS Jeremy et LACROIX Caroline de Vieux-Genappe

MICHEL Christian et NEUMANN Ute de Baisy-Thy

HENRION Ludovic et TRIQUENEAUX Marie de Genappe

LECLERC-CHALVET Arthur de Londres (Royaume-Uni) et BERNOLET Sarah de Baisy-Thy

SIERRA y PARRA Michaël et HANSENS Valérie de Vieux-Genappe

Décès

ANTHOONS Bertha de Bousval (1919)

BRAHY Claire de Genappe (1925)

DAY Marthe de Genappe (1943)

GAILLY Simone de Genappe (1920)

JADIN Raymond d'Houtain-le-Val (1927)

NIEUWENHUYTS Pierre - Houtain-le-Val (1919)

PHILIPPOT Robert - Genappe (1920)

SCARNIET Palmyre - Genappe (1918)

SCHONNE Edgard - Ways (1931)

SOCQUET Oscar - Genappe (1954)

VANDENVELDE Catherine - Genappe (1955)



Coopération à l'école Freinet

L'école de l'Espace 2000 est une école à pédagogie Freinet. Elle porte un regard différent sur chaque enfant en permettant à chacun de s'exprimer, de donner son avis, de devenir un citoyen à part entière. L'un des outils développés, parmi bien d'autres, est la coopération. Les enfants s'entraident quel que soit le niveau, de la maternelle à la sixième primaire. Parfois, il s'agit d'expliquer à un copain de classe une notion mathématique, une règle de grammaire, mais de temps en temps aussi, un grand de sixième peut venir



aider un petit de maternelle pour réaliser du pain, travailler en ateliers. Il s'agit chaque fois d'une expérience enrichissante pour les enfants bien sûr, mais aussi pour nous les adultes. Elle met en évidence les richesses cachées de chacun et ainsi tous en ressortent valorisés, bien dans leur peau. Envie d'en savoir plus sur nos outils, nos objectifs et sur la pédagogie Freinet en particulier ? Venez faire un petit tour sur notre blog : <http://genapprefreinet.canalblog.com/>

Marie Laurence Montois
Directrice

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

OFFREZ-VOUS PLUS QUE DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE.

NOTRE MÉTIER, VOUS FAIRE ÉCONOMISER TOUTES LES ÉNERGIES.

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM : 0473 365 778 - info@safenergy.be

EXPOSITION

Bienvenue dans l'univers de Dominique Jacquemyn



Nous vous invitons à découvrir, du 9 au 30 novembre 2012, à l'Hôtel de Ville, une exposition des œuvres d'une artiste de Baisy-Thy.

Dominique Jacquemyn est née dans le Brabant Wallon en 1966. Elle suit les cours à l'Académie des Beaux Arts de Bruxelles jusqu'en 1990 où elle obtient son diplôme d'ensemblier décora-

teur. Elle s'y consacre entièrement pendant 20 ans.

L'inspiration toujours en éveil, artiste dans l'âme, elle ne se satisfait pas d'un seul domaine et se tourne vers la peinture. A cet effet, elle suit des cours du soir jusqu'en 1992 toujours à l'Académie. Ce tournant apparaît comme une liberté, celle d'oser s'affirmer et de s'épanouir dans le bonheur de peindre.

Abstraction et figuration stylisée se conjuguent avec son art. Face à ses paysages, on ressent une infinie profondeur, une sensation de bien être, de calme et de sérénité.

Quant à ses compositions abstraites, elles révèlent une variation infinie de couleurs et dévoilent toute sa créativité. Elle y intègre notamment des

matières textiles, du sable de la pierre etc. travaillés au couteau, à la palette ou encore aux pinceaux.

Son travail pictural est varié, il s'agit d'un choix pleinement assumé. Il vous offrira une sensation de liberté car il permet à chacun d'entre vous de donner son interprétation de ce monde originel qui se veut sincère et profond tout en éveillant votre imaginaire.

Exposition à l'Espace 2000
Hôtel de Ville de Genappe
Vernissage
Le 9 novembre à 18h30.
Expo accessible
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30. Le jeudi jusqu'à 19h.



Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL
du 23 octobre 2012

«Intercommunale Bataille de Waterloo 1815»

- Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 13 novembre 2012

Affaires sociales

- Modifications de la composition de la commission d'accompagnement du Plan de cohésion sociale. Approbation de la Convention d'occupation d'une caravane pour organiser l'antenne sociale destinée aux habitants du camping de Glabais

Environnement - Déchets

- Approbation du taux de couverture obtenu pour le budget coût-vérité 2013 de 100%. Nous sommes dans la marge prévue par la Région wallonne qui est comprise entre 95% et 110%.
- Approbation de la Convention de dessaisissement dans le cadre de la collecte des ordures ménagères. Celle-ci stipule qu'au 1^{er} janvier 2013, la ville de Genappe charge l'IBW d'organiser et de gérer la collecte hebdomadaire des ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire ce qui comprend, entre autres, le suivi du marché public, le suivi administratif, la gestion des plaintes, la gestion des statistiques et des informations à transmettre à la Région wallonne.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour l'élagage de platanes à la rue Longchamps à Baisy-Thy. Il s'agira d'une taille douce visant à restructurer les arbres. Les travaux consisteront en un nettoyage doux à l'intérieur de l'arbre et si nécessaire à remonter la couronne. L'émondage sera effectué si nécessaire. Coût estimé: 10.000€ TVAC 21%.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour la réparation des grilles d'entrée de l'Espace 2000 (côté rue Taburiaux). Coût estimé: 8.000€ TVAC 21%.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'achat de matériel d'équipement pour le Service Travaux: Estimation de la dépense: 35.000€ TVAC 21%
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la mise en place d'un dispositif de stabilisation de la toiture de la salle G. Gossiaux de Bousval. Estimation de la dépense: 25.000€ TVAC 21%.

Enseignement

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'achat de tableaux muraux pour les écoles communales.

Estimation de la dépense: 5.505,50€ TVAC 21%

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'achat de divers matériels sportifs et de gymnastique pour les écoles communales. Estimation de la dépense: 8.705,10€ TVAC 21%.

Urbanisme

- Approbation de la décision que le Plan Communal d'Aménagement n° 6 dit «du Parc de la Dyle ne fasse pas l'objet d'un Rapport sur les Incidences Environnementales.
- Règlement complémentaire de circulation. Approbation de la mise en sens unique limité (SUL) les rues Vandevandel et Lalieux. La mise en SUL de ces deux rues permettra aux cyclistes de court-circuiter le centre de Genappe, où l'étroitesse et la charge de trafic ne favorisent pas la sécurité des cyclistes. Cette disposition leur permettra de partir vers la N5 et le centre commercial plus aisément.

Energie

- Approbation du projet, de l'estimation et mode de passation de marché de travaux pour le calorifugeage des chaufferies des bâtiments de l'Espace 2000 et de l'école de Bousval. Montant du marché de travaux: 17.000€ TVAC.
- Approbation du projet, de l'estimation et mode de passation de marché de Marché de fournitures pour le remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire du stade Flament. Inventaire estimatif du marché: 24.986,50€ TVAC 21%.

Finances

- Fabrique d'église de Vieux-Genappe. Avis favorable quant au legs dont fait l'objet la fabrique d'église de Vieux-Genappe qui hérite de 2 parcelles de terre situées sur le territoire de Vieux-Genappe. Avis favorable sur la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2012. Avis favorable sur le budget 2013. Les recettes prévues s'élèvent à 30.396,01€. Les dépenses prévues s'élèvent à 30.396,01€. Le budget est en équilibre. La part communale prévue est de 11.784,80€.
- Approbation de la procédure légale de recouvrement par assignation en justice pour les débiteurs défaillants et autorisation d'ester en justice
- Approbation des modifications budgétaires n°3 du Budget communal 2012 pour le service ordinaire et le service extraordinaire.

Fixation des règlements de taxes, redevances, tarifs pour l'exercice 2013

Ces règlements inchangés, sont disponibles intégrale-

ment sur le site de la Ville de Genappe: <http://www.genappe.be/commune/services-communaux/finances/reglement-taxes-ou-redevances>.

- Règlement de taxe sur la force motrice: 12,39€ du KW en dessous ou d'une puissance totale de 1000 KW - 17,35€ du KW au-dessus d'une puissance totale de 1000 KW. Les moteurs nouvellement acquis depuis 2006 ne sont pas taxés.
- Règlement de taxe sur les secondes résidences: 450€ hors camping - 124€ camping - 87,50€ kot étudiant.
- Règlement de taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques: 7%.
- Règlement de taxe, centime additionnel au précompte immobilier: 1950 centimes.
- Règlement redevance pour les sacs-poubelle destinés à l'enlèvement des déchets ménagers: 1€ pour le sac de 60 litres par rouleau de 10 sacs, 0,50€ pour le sac de 30 litres par rouleau de 10 sacs.
- Règlement redevance sur l'enlèvement des déchets ménagers déposés dans des contenants non conformes: 12,50€ par contenant.
- Règlement de taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices ménagères: 30€ pour les personnes isolées - 60€ pour 2 personnes - 70€ pour 3 personnes et plus.
- Règlement de taxe sur les guichets bancaires: 200€ par poste de réception.
- Règlement redevance sur l'enlèvement des véhicules saisis par la police ou déplacés par mesure de police: 110€ par véhicule.
- Règlement de taxe sur les pylônes ou mâts affectés à un système global de communication mobile ou à tout autre système d'émission et/ou de réception de signaux de communication: 4000€ par an et par pylône ou mât.
- Règlement de taxe sur les terrains de golf: 7500€ par an et par golf.
- Règlement redevance sur l'occupation du domaine public par des camions et véhicules articulés: 3€ par jour et par m² d'occupation.
- Règlement de taxe sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium: 100€ par inhumation (gratuit pour la population locale).
- Règlement redevance sur les exhumations des restes mortels.
- Règlement redevance pour l'usage d'un caveau d'attente aux cimetières communaux: du 1^{er} au 60^{ème} jour: 1,25€, à partir du 61^{ème} jour: 2,50€.
- Tarif relatif aux cimetières.
- Règlement de taxe sur la délivrance de permis d'urbanisation: 120€ par lot à bâtir
- Règlement de taxe sur les demandes d'autorisation

d'activités relatives au permis d'environnement: Permis d'environnement classe 1: 900€ - Permis d'environnement unique classe 1: 1000€ - Permis unique classe 2: 150€ - Déclaration classe 3: 20€.

- Règlement de taxe sur la construction et l'extension des golfs, terrains de sports privés et étangs: 25€ l'hectare.
- Règlement redevance concernant l'indication de l'implantation des constructions et la réalisation du procès-verbal de l'indication: l'imposition est établie sur base d'un décompte de frais réels.
- Règlement de taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés: 0,50€ le m²
- Règlement redevance sur les versages sauvages: 80€ par enlèvement de dépôt mineur - 400€ par enlèvement plus important - Sur base de décompte de frais réels pour les enlèvements plus coûteux
- Règlement de taxe sur les tanks, réservoirs fixes, silos fermés aériens: 0,30€ par m³
- Règlement de taxe sur le personnel de bar: 5000€ par établissement
- Règlement de taxe pour le stationnement en Zone bleue et conditions de gratuité: 20€ par jour
- Règlement de taxe sur les immeubles inoccupés: 50€ par mètre courant de façade et par niveau inoccupé.
- Règlement de taxe sur les parcelles non bâties: 74,50€ par parcelle
- Règlement de taxe sur les constructions, reconstructions, transformations, restauration des propriétés bâties, modification de la destination ou de l'affectation d'un bien nécessitant un permis d'urbanisme, un permis unique ou une déclaration urbanistique
- Règlement redevance sur l'occupation du domaine public par des cirques: 50€ par jour
- Règlement de taxe sur les panneaux publicitaires fixes: 0,6€ par dm²

- Règlement redevance sur l'utilisation privative de la voie publique pour la pose de containers et à l'occasion de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments: container: 10€ par jour - chantiers: 0,50€ par m² et par jour.

- Règlement redevance sur le raccordement aux égouts: 125€ par raccordement
- Tarif des garderies dans les écoles communales de Genappe
- Tarif pour le transport des écoles vers la piscine: 1€ par transport aller-retour.
- Tarif pour l'accès à la piscine communale: 1€ par enfant - 1,50€ par adulte - 1,50€ par adulte visiteur.
- Règlement de taxe relatif à la salubrité et à la propreté publiques: 30€ par ménage
- Règlement redevance relatif à l'affichage sur panneaux communaux: 4€ par affiche pour 8 jours.
- Tarif relatif aux encarts publicitaires dans le «Journal de Genappe»
- Règlement de redevance pour la recherche de renseignements administratifs: 5€ par unité
- Règlement redevance pour la confection de photocopies ou copies
- Règlement redevance concernant le traitement des dossiers d'urbanisme
- Règlement redevance concernant les frais de formalités d'enquêtes d'urbanisme: 124€ par procédure
- Règlement redevance pour recherche et délivrance de renseignements: 50€ par demande
- Règlement de taxe sur la délivrance de documents administratifs
- Règlement de taxe indirecte sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés
- Règlement redevance sur l'occupation du domaine public à l'occasion de marchés.



**CHARPENTE
TOITURE
ZINGUERIE**

Simonart Roland
1, rue de la Roche 1470 Bousval
010/61.37.62 - 0476/22.56.14

**Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin**



BANQUE & ASSURANCES

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51

De nouveaux luminaires pour la Ville



Après la libéralisation du marché de l'électricité et l'augmentation importante des coûts de l'énergie facturée aux communes, l'éclairage public est devenu un enjeu majeur. Il nécessite d'être rénové dans de nombreuses communes.

A partir de 2015, certaines lampes énergétivores qui équipent un grand nombre de luminaires communaux seront interdites à la vente sur décision européenne.

Le remplacement des luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure basse pression (HgBP) est intégré dans l'obligation de service public relatif à l'entretien et à l'amélioration de l'éclairage public. La modernisation des parcs d'éclairage équipés de lampes à vapeur de mercure haute pression (HgHP) est, quant à elle, encouragée de longue date par la Région via les programmes de rénovation énergétique de l'éclairage public: EPURE. Ces subsides visent le remplacement de luminaires vétustes par de nouveaux luminaires de type fonctionnel.

Le montant de la subvention EPURE par luminaire est fonction de l'économie d'énergie qui sera réalisée et de la puissance du luminaire initial.

La Ville de Genappe a pris conscience très tôt de la nécessité d'investir dans l'amélioration énergétique de son parc d'éclairage.

En avril 2008, le collège dresse un inventaire de son parc et établit une liste des points à remplacer. Le dossier technique est introduit courant de l'année 2009 à la Région mais la subvention est reportée suite à des contraintes budgétaires.

En janvier 2012, le collège reçoit la notification d'une subvention octroyée à la Ville d'un montant de 60.000€ pour le remplacement de 194 appareils d'éclairage. En juillet 2012, le dossier technique est réactualisé par SEDILEC en conformité au cahier des charges 310v 2000 et à ses dérogations ainsi qu'aux diverses prescriptions du Pouvoir subsidiant.

En septembre 2012, le conseil décide d'approuver le projet EP

(Eclairage Public) et de déléguer l'ensemble des prestations liées à l'élaboration et la bonne exécution du projet susmentionné à SEDILEC.

La rénovation des parcs d'éclairage communaux présente un grand intérêt pour l'ensemble de la collectivité :

- réduction de la consommation d'énergie et allègement de la charge des communes
- contribution à la lutte contre les changements climatiques
- diminution des coûts d'entretien
- revalorisation des quartiers et amélioration du cadre de vie par la mise en place d'un éclairage adapté

Encore faut-il dégager le budget pour que cette opération de modernisation puisse être menée, les subsides actuels ne permettant qu'une rénovation très lente de l'ensemble du parc.

Le total des appareils à renouveler dans ce projet se chiffre à 194, pour un total de 4.157 d'heures de fonctionnement par an. Le bilan énergétique passera d'une consommation

existante de 126.402 Kwh à une consommation future de 71.093 kwh, et se soldera par une économie de 43%.

Les rues concernées sont en majorité résidentielles :

- Baisy-Thy (Baty du Grand Bernard, Chaussée de Charleroi, Chaussée Provinciale, Grand'Route, Rue de la Briqueterie, Rue de la Croix Hustin, Rue Panier)
- Bousval (Avenue des Cerisiers, Avenue du Taillis, Rue de la Fontaine des Gattes, Rue du Point du Jour)
- Genappe (Rue de Charleroi, Rue de Ways)
- Loupoigne (Chaussée de Charleroi, Chaussée de Nivelles, Chemin de la Dyle, Rue de Fontaine-l'Evêque, Rue du Centre)
- Vieux-Genappe (Avenue de l'Affamois, Chaussée de Nivelles, Chemin du Fond d'Obais, Ferme Fioret, Route de Lillois)
- Ways (Grand'Route, Plateau de l'Aigle)

Les travaux de rénovation débuteront courant de l'année 2013.

Nouvelle édition du Genappe utile et pratique

Appel aux nouveaux indépendants, professions libérales, nouvelles associations de Genappe.

En janvier 2013, la nouvelle édition du «Genappe utile et Pratique 2013-2015» sortira de presse. Pour la réalisation de ce numéro, nous changeons de partenaire. Les commerçants ne seront plus contactés par le groupe Vlan mais bien par «L'Edition» qui sera seul à détenir une lettre d'accréditation.

Pour figurer dans le guide communal, culturel et commercial incontournable de l'entité, contactez Madame Rebecca Nicais au 067/79.42.43 de 8h à 12h et de 14h à 16h tous les jours ouvrables ou par courrier électronique : rebecca.nicais@genappe.be

TRAVAUX

Travaux d'assainissement à Bousval



Collecteur du quartier de la Motte

L'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) a pour mission la collecte des eaux usées domestiques et leur traitement dans une station d'épuration. A Bousval, il s'agit d'assainir les rivières suivantes :

- La Dyle (le long de la Chaussée des Combattants),
- La Cala (au pied du quartier de la Motte),
- Le Ry de Pallandt (Rue Champ Saint-Nicolas).

Ces travaux qui débutent actuellement auront lieu :

- Le long de la Dyle (entre le Viaduc N25 et le terrain de football de Court-Saint-Etienne). Il s'agit d'un tronçon d'une longueur de 1.540m, le long du RAVEL (non concerné et laissé libre à la circulation des vélos et des piétons).
- Le long de la Cala (depuis le terrain de football jusqu'au restaurant «La Pallande»). Il s'agit d'un tronçon de 1.420m

de collecteur, placé dans sa majorité en propriétés privées.

- Le long du Ry de Pallandt; il s'agit ici d'un tronçon de 950m de tuyauteries placées exclusivement dans les fonds des jardins des maisons sises rue Champ Saint-Nicolas.

A terme, ces collecteurs alimenteront la station d'épuration de Bousval qui trouvera place en face de la rue Pont Spillet, le long de la Dyle.

Les travaux de collecteur sont confiés à l'entreprise GALERE, située à Gosselies, mais seront pour la plupart sous-traités à l'entreprise SODRAEP, de Courcelles.

La fin de cette première phase de travaux est prévue en février 2014. La commune de Genappe profite de ce chantier pour inclure l'égouttage des propriétés privées qui seront traversées par les engins de chantier. Au chemin de Wavre, le pont sur la Cala sera démolé et reconstruit.

La dépense s'élève à 4.991.300€ HTVA et la commune participe à hauteur de 460.000€ HTVA.

En ce qui concerne les travaux de construction de la station d'épuration, ils commenceront en mars 2013. Plus en amont sur la Dyle, à Bousval village, des travaux similaires sont prévus et devraient débuter fin 2013, pour une durée d'un an.

Cet assainissement concerne 4.000 EH (équivalent habitant) soit environ 1.700 ménages.

Fermeture du sentier 59

Dans le cadre des travaux préparatoires et de placement du collecteur à Bousval, le sentier 59 qui relie la rue du Sablon à l'avenue des Combattants est fermé au public depuis le 17 septembre et jusqu'au 31 mai 2013.



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Travail
sérieux et soigné



**AUX FACTURES
TROP CHERES**

SAFENERGY REDUIT JUSQU'À
75% VOS FACTURES D'ENERGIES



AUDITS ÉNERGÉTIQUES PAE - AMURE - PEB & COORDINATION CHANTIERS
CH. DE CHARLEROI 33A, 1471 GENAPPE
GSM: 0473/70 89 96 - MAIL: INFO@SAFENERGY.BE

Demandez votre « Carré blanc »



La sucrerie a rythmé pendant plus de 125 ans la vie de Genappe mais aussi celle de beaucoup d'entre vous ! Aujourd'hui, au-delà du caractère historique et affectif, ces 145 hectares à redessiner constituent un enjeu majeur pour notre cité.

Voilà plusieurs mois que ce patrimoine industriel intéresse le Centre culturel de Genappe, les Ateliers du Léz'Arts et le Centre culturel du Brabant wallon.

«Que reste-t-il des années prospères? Quelle place occupe la réserve naturelle dans le paysage? Comment voyons-nous le changement? Quels mots, quelles images nous inspire ce site?...». Une série de questions que nous avons envie de susciter. Autant de regards portés par des habitants, des artistes et d'anciens travailleurs sur ce qui fait la richesse et la mémoire de ce lieu.

Vous avez l'occasion de découvrir les résultats de ces nombreux échanges du 16 au 25 novembre, à la Ferme de Gémioncourt. Des récits de vie, des photos, des visites de la réserve naturelle, des créations artistiques...

Précisément, Carré Blanc, c'est :

Une fête d'ouverture

L'inauguration de l'exposition sera pimentée de performances musicales et artistiques. Nous vous invitons au El Toto Café, un bistrot pas comme les autres! Les compositeurs et musiciens, chic et gentleman, sont à votre service le temps du concert pour vous servir un cocktail kitsch, volubile et plein d'humour.

- Vendredi 16 novembre, dès 19h30.

Des expositions

Les notions de changement du territoire, des rapports sociaux, de l'identité individuelle et collective, du monde du travail... exprimés à travers différents points de vue. Récits de vie, photographies, sculptures, dessins, créations sonores et documents d'archives.

En collaboration avec le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe et l'asbl Environnement-Dyle.

- Du 16 au 25 novembre.

Des visites

La réserve naturelle de la sucrerie est, avec ses 77 hectares, la plus grande réserve du Brabant wallon, particulièrement intéressante pour la richesse de son avifaune.

Plus de 200 espèces d'oiseaux y ont été observées.

- Samedi 17 novembre, à 14h
- Dimanche 18 novembre, à 13h et 16h
- Vendredi 23 novembre à 15h. Réservation indispensable.

Un film

«Sans sucre» réalisé par Christian Van Cutsem croise les

regards de quatre personnes d'horizons différents: Gilbert, Michèle, Eric et Damien dont le dénominateur commun est le rapport privilégié qui les relie à la sucrerie. Voir page 11.

- Vendredi 16 novembre, à 18h sur réservation.
- Samedi 17 novembre, à 18h00
- Dimanche 18 novembre, à 11h et 17h.
- Dimanche 25 novembre, à 16h.

Des conférences

«Une réserve naturelle à Genappe: du rêve à la réalité», par Dimitri Crickillon.

Cet auteur photographe sillonne l'Ardenne à la rencontre de nos rivières. L'observation des oiseaux le fascine. C'est sans relâche qu'il emmène petits et grands pour une rencontre originale de la nature et une sensibilisation à l'environnement.

- Samedi 17 novembre, à 16h.

«La mutation dans l'art contemporain», par Olivia Mortier.

Pour cette sculpteuse et scénographe, l'art est en mutation constante. Il s'agit avant tout de mener une recherche qui soit continuellement en accord avec la société dans laquelle nous évoluons.

- Mercredi 21 novembre, à 20h.

«La nature dans l'immobilier, contre-nature?»

La place de la nature et de la végétation dans les villes et projets immobiliers d'envergure sera au cœur du débat de ce Midi de l'urbanisme.

- Vendredi 23 novembre, à 12h.

Et des animations

«Les messagers des silos» Les élèves du cours des Arts de la Parole de l'Académie se sont frottés aux vestiges de la sucrerie. Les visiteurs se laisseront surprendre par ces jeunes acteurs fondus dans les murs de l'exposition.

- Vendredi 16 novembre, à 19h30
- Dimanche 18 novembre, à 15h.

Atelier créatif

Manipulation de papiers, de fusains, de pinceaux et ciseaux et de jeux d'ombres. Les petits carrés vivants, une activité artistique pour tous animée par Marie Collard, plasticienne.

- Dimanche 18 novembre, de 14h à 17h.

Plus de détails dans le programme des activités.

Carré Blanc est un nom emprunté au journal d'entreprise de la sucrerie de Genappe sur base d'un titre proposé par le magasinier Michel Richard, dans le cadre d'un concours.

Programme des activités

Carré Blanc

Du 16 au 25 novembre
A la Ferme de Gémioncourt,
rue Dernier Patard 101 à 1470 Baisy-Thy

Vendredi 16 novembre

19h30: Ouverture festive et concerts

Samedi 17 novembre

De 13h à 20h: Exposition ouverte au public
A 14h: Visite de la réserve naturelle (réservation obligatoire)
A 16h: Conférence «Une réserve naturelle: du rêve à la réalité»
A 18h: Projection du film «Sans sucre»

Dimanche 18 novembre

De 10h à 20h: Exposition ouverte au public
A 11h: Projection du film «Sans sucre»
A 13h: Visite de la réserve naturelle (réservation obligatoire)
De 14h à 17h: Atelier créatif pour tous
A 15h: Visite par les Messagers des silos (par l'Académie)
A 16h: Visite de la réserve naturelle (réservation obligatoire)
A 17h: Projection du film «Sans sucre»

Mercredi 21 novembre

De 13h à 19h30: Exposition ouverte au public
A 20h: Conférence «La mutation dans l'art»

Vendredi 23 novembre

A 12h: Conférence «Midi de l'urbanisme: La nature dans l'immobilier, contre-nature?»
A 15h: Visite de la réserve naturelle (réservation obligatoire)

Dimanche 25 novembre

De 10h à 18h: Exposition ouverte au public
De 11h à 15h: Table ouverte
A 16h: Projection du film «Sans sucre»

Bar et petite restauration - Accès libre
Sauf Midi de l'urbanisme: 5€, boissons et sandwichs compris (réservation sur m.urbanisme@cgbw.be ou au 010/ 62 10 55). Attention, les réservations pour les visites de la visite naturelle sont obligatoires (nombre de places limité)!

Infos: 067/77 16 27 - info@ccgenappe.be
www.ccggenappe.be



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be



Les taxis Claude et L. Francet

Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be



La sucrerie est hors-champ

Présenté pour la première fois dans «Carré Blanc» Sans sucre est un court-métrage réalisé par Christian Van Cutsem et produit par le Centre culturel de Genappe et le Videp*. Un film de mémoire pas tout à fait comme les autres puisque le réalisateur a gagné son pari : rattacher le sujet à l'humain et son devenir.

Née de l'envie de donner la parole aux gens, cette réalisation partage le vécu mais aussi la vie d'aujourd'hui et les rêves de témoins pour qui l'ancienne sucrerie parlait.

Le casting? Quatre habitants de Genappe : Michèle, Gilbert, Eric et Damien qui rassemblent des regards, des générations et des histoires personnelles très différents. Dans un court-métrage, le temps est limité. L'intention n'était pas d'additionner frénétiquement les témoignages mais plutôt d'accompagner en chair et en os chacun des personnages, sans recherche de points de vue historique ou scientifique.

En filmant les personnages sur leurs lieux de vie, le réalisateur espérait susciter de nouvelles réflexions. Car la mémoire se dévoile différemment sur place, elle se raconte de manière plus habitée. Et c'est dans le

visionnage de ces images que le spectateur peut mieux saisir l'importance d'avoir un boulot, le désarroi dans lequel on se trouve quand on le perd, etc.

«Quels choix fait-on pour sa vie? Peut-on faire sortir de ces épreuves quelque chose de valorisant? Quel pouvoir a-t-on sur son avenir?» Les questions posées par le réalisateur visent plus large qu'une simple récolte de témoignages.

Quand il tourne, Christian Van Cutsem pose une empreinte sans décider qui a raison ou pas. Pour lui, là n'est pas la question. Une aventure cinématographique qui l'a convaincu que la vie est composée de moments plus forts que d'autres et qu'il est important de s'y attarder. A nous aussi.

* Videp : Vidéo Education Permanente

Horaires des projections

du film Sans sucre (env. 45 minutes) :

- Vendredi 16 novembre à 18h (sur réservation)
- Samedi 17 novembre à 18h
- Dimanche 18 novembre à 11h et à 17h
- Dimanche 25 novembre à 16h, dans le cadre de l'événement «Carré Blanc».

DVD en vente au prix de 12€.

CENTRE CULTUREL

Association à la loupe : Environnement-Dyle



Environnement-Dyle, comme une deuxième nature

Cette association est née en réaction aux nuisances occasionnées par l'ancienne sucrerie de Genappe. Aujourd'hui, elle préserve ce qu'il en reste : sa réserve naturelle. Le Centre culturel de Genappe s'est entretenu avec Michèle Fourny, présidente. Une femme active qui ne craint ni d'enfiler ses bottes, ni de s'enrôler pour les besoins d'un film.

CCG : Michèle Fourny, présentez-nous brièvement votre association.

M.F. : Environnement-Dyle est une association de vigilance environnementale dont les centres d'intérêt se sont petit à petit élargis à tout ce qui touche à l'environnement et l'aménagement du territoire de l'entité de Genappe, avec une orientation vers la conservation de la nature. Au fil du temps, notre association entend relayer ses opinions, influencer les prises de décision et intervenir dans différentes commissions communales. On a toujours été attentifs à proposer des solutions ou des alternatives dans un but constructif. Je pense que cela nous a donné une certaine crédibilité.

CCG : Comment est-elle née ?

M.F. : Il y a un peu plus de 20 ans, des riverains se sont réunis pour dénouer des problèmes environnementaux liés à l'activité de l'industrie sucrière. On a alors mis sur pied un comité d'accompagnement qui rassemblait des habitants, des représentants communaux et des responsables de l'usine. Mais c'était la première fois qu'un fonctionnaire de la Région wallonne présidait ce type d'instance. Avec cette configuration, beaucoup de problèmes se réglèrent directement autour de la table.

CCG : Quelles sont les personnes qui s'investissent ?

M.F. : Actuellement, nous comptons entre 80 et 100 membres avec un noyau dur d'une dizaine de personnes. Il s'agit de monsieur et madame tout le monde, mais aussi de naturalistes passionnés, âgés de 18 à 80 ans, issus de secteurs professionnels divers. Personnellement, je ne compte pas mon temps.

CCG : Vos activités ?

M.F. : Depuis trois ans, nous proposons en partenariat avec la Ville des visites guidées de la réserve naturelle. Par ces rendez-vous, nous tentons de sensibiliser au fait que tout le monde peut aussi protéger la nature, chez soi, sur son petit lopin de

de la réserve seront organisées en novembre et décembre. Vous trouverez les dates sur le site de la commune ou dans la rubrique agenda du Journal de Genappe. La dernière action de gestion de l'année se tiendra le 2 décembre. Je rappelle que cette activité est ouverte à tous. Et puis, bien entendu, nous collaborons avec le Centre culturel autour de l'événement «Carré Blanc».

CCG : Vos projets ?

M.F. : A la réserve, nous prévoyons de gros travaux d'assainissement et de remise en état du circuit d'eau pour lesquels nous avons reçu un subside conséquent de la Province. Outre la reconnaissance officielle de la réserve naturelle en tant que telle, nous sommes aujourd'hui confrontés à un enjeu majeur pour Genappe : la réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie et l'urbanisation du Pavé Saint Joseph. Ce projet qui regroupe le développement d'activités économiques, 800 nouveaux logements et la préservation de la réserve naturelle est un bel exemple de développement durable. On n'a pas peur de s'ennuyer ces prochaines années !

CCG : Et maintenant, le jeu du portrait chinois. Si Environnement-Dyle était une discipline artistique ?

M.F. : La peinture pour la grande diversité de formes, de couleurs et de styles.

CCG : Un héros de fiction ?

M.F. : Zorro car on intervient régulièrement à l'improviste et pour la bonne cause.

CCG : Une qualité ?

M.F. : La persévérance car quand on défend une cause, on se bat jusqu'au bout.

CCG : Un défaut ?

M.F. : L'impatience car les choses ne vont jamais assez vite.

CCG : Une devise ?

M.F. : Penser globalement, agir localement... L'adage du développement durable.

CCG : Une confiance ?

M.F. : Je me rends régulièrement à pied, en bottes et imperméable à la réserve naturelle, au milieu des champs, pour voir s'il n'y a pas de problème. Récemment, je m'y rendais en voiture en rentrant d'une réunion, pas en tailleur mais presque, avec sac et clefs à la main. Deux jeunes qui promenaient leur chien se sont arrêtés, interloqués et m'ont demandé : «Vous habitez là, Madame?» Et là, je dois bien avouer que j'aurais beaucoup aimé répondre par l'affirmative mais je doute que le Département Nature & Forêts soit d'accord !

Environnement-Dyle
Contact : Michèle Fourny
Tél. : 067/ 77 35 91



THEWINEAGENCY®
ONLINE WINE STORE

(Vente de vins et spiritueux en ligne)
(Livraison rapide à domicile)
(Paiement ultra sécurisé)

● Catalogue complet: www.TheWineAgency.be
● Conseils téléphoniques : **067 555 888**

twitter.com/thewineagency1 facebook.com/thewineagency

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC
Wymar
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite !
Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

Beauty home
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

NEVES
... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget !

Place E. de Lalieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

AMNESTY

Ensemble, on fait plus de bruit



C'est ce 12 novembre que débutera cette année la Campagne Bougies d'Amnesty International Belgique francophone, pour se terminer, comme à son habitude, le 10 décembre, Journée internationale des droits humains. Durant cette campagne, ce sont plusieurs milliers de bénévoles, qui se mobilisent, partout en Belgique francophone, afin de vendre un maximum de bougies (mais aussi d'autres articles connexes) au profit des droits humains dans le monde.

« Mieux vaut allumer une bougie que maudire l'obscurité »

En 1961, l'avocat britannique Peter Benenson donnait naissance à Amnesty International. Indigné par l'emprisonnement de deux étudiants portugais pour avoir porté un toast à la liberté, il publie un article intitulé « les prisonniers oubliés » qui rencontrera un écho considérable et sera repris par la presse du monde entier. Amnesty International est née.

Cet article suscitera également bon nombre de lettres et autres offres de service. Parmi ces dernières, une jeune dessinatrice anglaise, Diana Redhouse, suggère à Peter Benenson de créer un emblème. Il pense alors à une bougie entourée de barbelés afin d'illustrer le proverbe chinois « mieux vaut allumer une bougie que maudire l'obscurité ». Diana Redhouse mettra sur papier ce logo, toujours identique à ce jour.

Une campagne essentielle

L'objectif premier de la Campagne Bougies est bien entendu la récolte de fonds. Si l'association suggère à chacune et chacun de poser un geste symbolique en allumant une bougie le 10 décembre, la vente de bougies constitue l'une des principales ressources de l'organisation, compte tenu de son indépendance financière. Concrètement, avec plus de 100.000 bougies vendues chaque année, la campagne ramène environ 600.000 euros dans les caisses d'Amnesty. Cet argent permet au mouvement de mener des actions dans le monde entier. Avec cela, Amnesty International Belgique francophone se place en première place, au niveau mondial, en matière de vente de bougies.

Les enfants-soldats ont besoin de votre flamme

À côté des objectifs financiers, la Campagne Bougies a aussi pour but de sensibiliser l'opinion publique à la défense des droits humains, et plus particulièrement à une thématique précise. Cette année, l'organisation a décidé de mettre en avant le recours aux enfants-soldats dans différentes zones du globe.

Alors qu'ils n'ont pas l'âge de conduire ni de voter, des milliers d'enfants -filles et garçons- sont, encore aujourd'hui, envoyés sur des champs de bataille. En lieu et place d'un stylo, on leur donne une arme et l'enseignement qu'ils reçoivent est celui de la guerre. Privé de leur enfance, ces enfants-soldats demeurent l'un des fléaux les plus importants de notre siècle, en termes de droits humains.

Des milliers d'enfants sont envoyés en première ligne de combats que, souvent, ils ne comprennent pas. Ils sont recrutés par des groupes armés et transformés en chair à canon. Privés de leurs droits fondamentaux, leur vie se transforme alors en véritable enfer. Pions, cuisiniers, esclaves sexuels, soldats, le rôle que l'enfant peut jouer dans un groupe armé se décline de différentes manières. Mais une chose est sûre, alors que leurs bourreaux agissent très souvent en toute impunité (pour un Thomas Lubanga condamné -fort heureusement- par la Cour pénale internationale, combien circulent encore en toute liberté ?), beaucoup de ces jeunes n'en sortent pas vivants.

La grande majorité des Etats du monde ont ratifié les textes internationaux sur le sujet, telle que la Convention internationale des droits de l'enfant. Ils ont dès lors la responsabilité et le devoir de les faire respecter. Mais si certains gouvernements ont fait des efforts dans la lutte contre l'utilisation d'enfants-soldats, d'autres continuent de déroger à leurs engagements. Il tient alors aux organisations régionales et internationales, aux ONG's et aux simples citoyens de leur rappeler leurs obligations.

Un meilleur avenir pour les enfants-soldats passe par un combat pour les droits humains, soit la lutte contre la pauvreté,

contre l'impunité, contre les violences sexuelles, ou encore contre un commerce incontrôlé des armes.

Une aide concrète d'Amnesty aux enfants-soldats

Outre ses actions de sensibilisation et de pression, Amnesty International Belgique francophone vient également en aide, depuis de nombreuses années, au Bureau pour le Volontariat au service de l'Enfance et de la Santé (BVES). Située à Bukavu, en République démocratique du Congo, cette organisation a aujourd'hui pour mission la protection et la défense des enfants dans le contexte particulier de guerre que traverse le pays. En ce qui concerne les enfants-soldats, le BVES se charge, via un long processus, d'aller les chercher dans les groupes armés (la démobilisation) et de les réintégrer socialement (www.bves-rdc.org).

Grâce à ses fonds, Amnesty International coopère régulièrement avec le BVES. C'est dans ce cadre que, dernièrement, suite à une collecte de livres opérée par le mouvement, une bibliothèque entière a été installée au BVES, ainsi qu'un cyber-café.

Auprès des jeunes

Si Amnesty consacre cette année sa Campagne Bougies à la thématique des enfants-soldats, elle en a fait également l'axe de sa Campagne « Jeunes ». Les élèves de nombreuses écoles pourront ainsi être sensibilisés à la thématique – via un dossier pédagogique –, mais aussi agir concrètement – via une « action cartes postales » – contre le recours aux enfants-soldats en République démocratique du Congo (plus d'informations : jeunes@aibf.be).

Participez à la Campagnes Bougies

Vous désirez signer la pétition contre l'impunité en République démocratique du Congo, acheter une bougie, connaître les points de vente près de chez vous, en vendre à votre entourage, ou encore vous procurer du matériel relatif à cette campagne (affiche, dossier pédagogique, carte postale d'action, etc.) ? Une seule adresse : rendez-vous sur <http://www.amnesty.be/campagnebougies>

« Kadogo. Les petits soldats de la paix »

Avec le soutien d'Amnesty International et à partir d'une immersion au sein du BVES, Axel Zeiliger et Julien Kadouri réalisaient, en 2011, un documentaire sur le travail du centre en matière de réhabilitation d'ex enfants-soldats.

Pour plus d'informations : jeunes@aibf.be

agenda

DU 9 AU 30 NOVEMBRE

Expo de peinture

L'univers de Dominique Jacquemyn. Vernissage le 9 novembre de 18h30 à 21h.

A L'Espace 2000 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30. Le jeudi jusqu'à 19h à l'Hôtel de Ville de Genappe

DU 16 AU 25 NOVEMBRE

Carré Blanc

Activités diverses sur le thème de la Sucrerie. Renseignement : Centre Culturel 067/77.16.27

17 NOVEMBRE

Genap'Rock festival

à la salle St-Martin, Grand Route, 15 - 1470 Genappe Ouverture des portes : 15h - Entrée : 5€ - www.genaprock.be contact@genaprock.be

17 ET 18 NOVEMBRE

Week-end au Théâtre

Les « Amis du lundi », la troupe de Houtain-le-Val présentent une comédie en 3 Actes de Paule Merle « La bonne sœur à du flair ». Salle communale de Loupoigne Le 17/11 à 19h30 et le 18/11 à 16h. Réservations : 8€ (adulte) 5€ (moins de 12 ans) [Evelyne Baisy](mailto:Evelyne.Baisy@pnt.be) : 067/77.26.56

18 NOVEMBRE

Concert de musique classique

à 17h, en l'église St Pierre, Glabais. L'ensemble Quartz accompagné par Yuko Wataya. Cartes en vente au Centre Culturel, au Syndicat d'Initiative, à la Boulangerie Falise. Prévente: 12€ - Sur place: 14€. Réservations : Eddy Jonckheere: 02/351.15.53 ou à edouard.jonckheere@skynet.be. Voir p 2.

23 NOVEMBRE

Concert de Gala

Renouveau Musical de Genappe à l'église de Vieux Genappe. P.A.F : 5€

25 NOVEMBRE

Promenade guidée

Réserve naturelle de 9h à 11h Réservations : Aude Roland 067/79.42.72 ou aude.roland@genappe.be

1^{ER} DÉCEMBRE

Conférence dînatoire

Dîner de chasse à 19h Le service de santé à l'ère Napoléonienne et son application à la Bataille de Waterloo. Renseignements : Les Amis de Bousval ». Voir p. 2.

1^{ER} DÉCEMBRE à 20h15

2 DÉCEMBRE à 16h00

Opérette

Le théâtre La Lorgnette présente : « Un mari à la porte » de Jacques Offenbach. Salle Saint Martin à Ways Info et réservations : Nicole Laperche 067/77.28.77 - Paul Dupret 0477/512.078. Voir p. 2.

9 DÉCEMBRE

Promenade guidée

Dans la réserve naturelle de 9h à 11h Réservations : Aude Roland 067/794.272 aude.roland@genappe.be

DU 14 AU 16 DÉCEMBRE

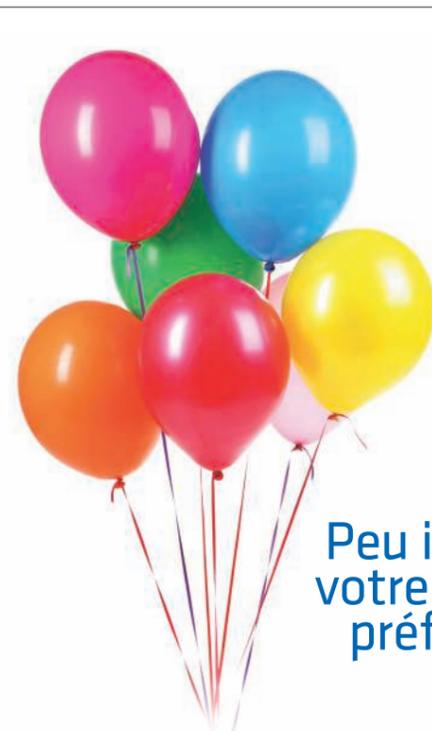
Marché de Noël à Bousval

Renseignements : La Bousvaloise 0477/30 30 83. (voir p. 2)

28 DÉCEMBRE

Goûter du Bourgmestre

15h Salle omnisport à l'Espace 2000 - Renseignements : N. Couronné : 067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.



Peu importe votre couleur préférée...

Le MR de Genappe vous invite à faire la fête

Le Mouvement réformateur de Genappe vous invite au repas et la soirée dansante organisée le **24 novembre 2012** à partir de 19h30 **Ferme de la Hagouille**, Rue de Rêves, 38 à Houtain-le-Val (au menu : Apéritif et zakouskis, Blanquette de veau aux champignons des bois, Mousse aux deux chocolats) P.A.F. : 20 € (Boissons non comprises). Réservation avant le 20/11/2012. Auprès de Sarah Hermans : 067/79.00.84 ou 0479/52.23.14. Les réservations seront effectives après paiement au MR de Genappe : BE49 0680 8340 5071



Rédaction, publicité et renseignements Ville de Genappe, Espace 2000, 3 - 1470 Genappe 067/79.42.48 - Mise en page cellules-grés.be 067/79.11.36 - Photos Administration communale, Centre Culturel, Manu Kodeck, Philippe Thirion, Comstock - Stock Photo - Impression Nouvelles Imprimeries Havaux - Le Journal de Genappe décline toute responsabilité des articles en provenance d'associations ou de toutes personnes privées ou publiques autres que la Ville de Genappe. Il ne peut être tenu responsable des publicités qui ne seraient pas conformes aux arrêtés du Ministère des Affaires économiques. - Avis aux associations Les articles ou les informations des associations à paraître dans le prochain numéro sont à transmettre à : journal@genappe.be avant le 15 de chaque mois (sauf en juin et juillet)